

Commune de Montagny

APPEL à INTERET POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**Installation et exploitation de centrale(s)
photovoltaïque(s)**

Cahier des charges

Date limite de remise de la proposition : 15 Novembre 2021 à 12 heures

OBJET DE L'OCCUPATION

Dans un objectif de concourir à la production d'énergie verte, la Commune de Montagny propose de procéder à l'installation et l'exploitation d'une installation de production d'énergies renouvelables, par un prestataire externe, sur l'espace disponible de la salle Trait d'Union de la commune. (bâtiment et/ou parking associé).

En vertu d'une convention d'occupation du domaine public ou d'un bail, donnant lieu au versement d'une redevance, il sera permis aux cocontractants d'installer et d'exploiter une centrale photovoltaïque. Ainsi, cette exploitation se fera dans le respect des usagers des biens publics et sans entraver les différents services publics qu'ils accueillent.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Lieu concerné :

- Salle Trait d'Union de Montagny (45.6115187, 4.768483828 – 273 All. des Érables, 69700 Montagny)

Etapas des projets à la charge de l'opérateur cocontractant :

Etudes :

- Les études de production d'électricité photovoltaïque
- Les études de raccordement au réseau d'électricité
- Les déclarations et autorisations administratives nécessaires
- Le cas échéant, le dossier de candidature à l'appel d'offres de la CRE

Travaux :

- La fourniture, la pose et le raccordement des capteurs solaires photovoltaïques et de leurs supports (fixation, intégration, ...)
- La fourniture, la pose et le raccordement des onduleurs et armoires électriques
- Le raccordement électrique au réseau public

DOCUMENTS A FOURNIR

1) PRESENTATION DU CANDIDAT

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un mémoire de présentation du candidat : <ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'entreprise (activités, implantations, chiffre d'affaires global, etc...)- Moyens humains et matériels du candidat.- Références (Partenariats, Liste de travaux exécutés en rapport avec l'objet de la présente manifestation d'intérêt, etc...) |
|-------------------------------------|---|

2) PROJET DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un mémoire technique : <ul style="list-style-type: none">- Description des caractéristiques de la centrale photovoltaïque projetée : puissance totale, production annuelle attendue, orientation et inclinaison des modules photovoltaïques.- Description des matériels mis en œuvre- Description de la méthodologie qui sera adoptée (phase développement, phase réalisation) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un plan d'implantation de la centrale photovoltaïque projetée sur les emprises mises à disposition. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un planning prévisionnel du projet (jusqu'à la mise en service de la centrale photovoltaïque). |

3) OFFRE FINANCIERE

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Une proposition pour l'occupation temporaire de l'espace Trait d'Union : <ul style="list-style-type: none">- Durée d'occupation demandée par le candidat.- Montant de la redevance annuelle et/ou, le cas échéant, d'un versement unique. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Les conditions suspensives. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un projet de convention d'occupation temporaire ou de bail des emprises mises à disposition. |

Envoyé en préfecture le 03/09/2021

Reçu en préfecture le 03/09/2021

Affiché le 31/09/2021

ID : 069-216901363-20210902-2021_038-DE

ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES DU SITE

| N° | Lieu | Surface toiture (m ²) | Type de terrain | Commentaires |
|----|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------|--------------|
| 1 | Salle Trait d'Union de Montagny | Environ 3400 m ² | Enrobé | / |

ANNEXE 2 : PLANS

PLAN DE SITUATION



Protection, respect et sauvegarde des existants :

- Le candidat devra prendre toutes les mesures pour garantir la sécurité des occupants et les activités qui ont lieu sur le site.
- Le candidat devra s'assurer que les potentielles modifications apportées à l'aménagement ne causent pas de détériorations indésirables et/ou non concertées avec la Commune de Montagny.

Mise en service :

- Les contrôles réglementaires nécessaires à la mise en service
- Les relations avec l'Exploitant du réseau public d'électricité pour la mise en service.

Exploitation et maintenance :

- Les démarches et contractualisation nécessaires à la valorisation de l'électricité injectée sur le réseau
- La facturation de l'électricité injectée sur le réseau
- La maintenance préventive et curative de l'installation photovoltaïque pendant toute la durée de l'exploitation.

Les candidats sont contractuellement réputés avoir, avant remise de leur réponse, procédé à l'intégration des données, délivrées par la collectivité, sur le contexte du site.

CARACTERISTIQUES DU TITRE D'OCCUPATION OU DU BAIL

La durée d'occupation du domaine est à proposer dans la réponse par le cocontractant de la collectivité. Le versement d'une redevance annuelle ou bien d'une soulte unique sont à proposer dans la réponse du candidat. La collectivité choisira l'une ou l'autre de ces solutions. Etant précisé que la commune compte réaliser les travaux de réfection de la toiture principale en amont de la réalisation d'un autre projet sur cet espace.

PROCEDURE DE SELECTION

Avant de procéder à l'examen des projets, la structure des porteurs de projet sera analysée. Ces dernières devront présenter des garanties en termes de savoir-faire, d'expertise dans le domaine des centrales photovoltaïques, de moyens humains et de référence.

Critères de sélection :

| | | |
|---|--|------|
| 1 | Présentation du candidat | 10 % |
| 2 | Offre globale du candidat (proposition technico financière, durée) | 60 % |
| 3 | Intégration du projet (esthétique et fonctionnelle) | 20 % |
| 4 | Références | 10 % |

VISITES

Le site étant entièrement visible et accessible depuis le domaine public, les candidats sont libres de se rendre sur les lieux pour apprécier les conditions d'implantation de la future centrale photovoltaïque. Aucune visite ne sera organisée par la collectivité.

DEPOT DES PROPOSITIONS

Propositions dématérialisées :

Le dépôt de la proposition avec un projet de convention devra se faire à l'adresse mail suivante : mairie.montagny@montagny69.fr

Propositions papier :

Le dépôt de la proposition devra se faire à l'adresse :

- 1) Soit par voie postale :
Mairie, 1 place Sourzy
69700 Montagny

- 2) Soit contre récépissé :
Mairie, 1 place Sourzy
69700 Montagny

Horaires d'ouverture :

lundi – mercredi - vendredi : 8h30-12h

mardi : 9h-12h et 14h30-18h

jeudi : 9h-12h et 14h-17h30

Le pli portera obligatoirement les mentions suivantes :

« Appel à intérêt pour projet photovoltaïque Salle Trait d'Union » /dénomination du proposant / « NE PAS OUVRIR ».